

LE COCHEVIS HUPPE *Galerida cristata* EN BRETAGNE : UNE POPULATION MARGINALISEE

Première partie

Par JP. ANNEZO

0002

INTRODUCTION

1-CONTEXTE ET SOURCES

- 1-1 La quête de la connaissance
- 1-2 Aux sources de l'information

2-L'OISEAU ET SON ENVIRONNEMENT

- 2-1 Discretion et integration
- 2-2 Banlieusard du bord de mer
- 2-3 Solitude et voisinage

3-LES RYTHMES SAISONNIERS

- 3-1 Sédentarité ou nomadisme ?
- 3-2 Mouvements pré et post-nuptiaux
- 3-3 Noces fécondes
- 3-4 Dispersion hivernale

4-"GRANDEUR ET DECADENCE"

- 4-1 La conquête de l'ouest
- 4-2 Des adieux déchirants

CONCLUSION

REMERCIEMENTS
BIBLIOGRAPHIE

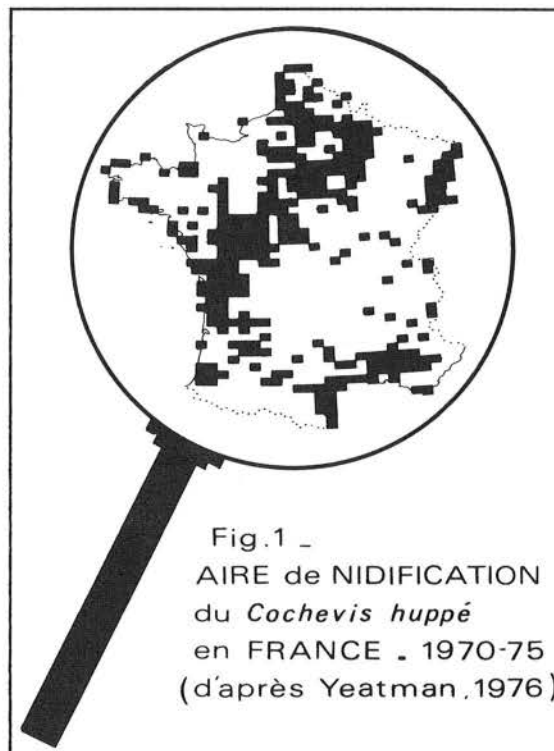


Fig.1 -
AIRE de NIDIFICATION
du Cochevis huppé
en FRANCE . 1970-75
(d'après Yeatman, 1976)

INTRODUCTION

A l'origine passereau des milieux sub-désertiques, le Cochevis huppé occupe un vaste territoire au sein de "l'ancien continent" ; il est de ce fait représenté par plusieurs sous-espèces. A l'apogée de la phase d'expansion, il pouvait être observé de Séoul à l'île d'Ouessant et d'Oslo au fleuve Sénégal (GEROUDET, P 1961).

Absente des Iles Britanniques et des milieux insulaires de la Méditerranée occidentale, cette "alouette" est demeurée l'oubliée des recherches ornithologiques modernes. Une telle désaffection explique en partie l'auréole de mystères qui l'entoure encore et un certain nombre de contradictions concernant ses habitudes alimentaires, sa micro-distribution ainsi que son attirance récente pour les "couronnes" urbaines. En France

(fig 1), l'aire de nidification coïncide avec 3 unités géographiques : plaines continentales, larges vallées alluvionnaires et frange côtière basse (YEATMAN, L. 1976).

La Bretagne n'échappe pas à ce schéma général de répartition puisque l'essentiel de la population occupe, de façon discontinue, la façade maritime. Toutefois, en raison de sa position excentrée (comme la Basse-Normandie voisine), certaines originalités sont perceptibles : occupation des dunes littorales, absence du bocage "fermé", effectifs s'amenuisant progressivement vers l'extrémité de la péninsule....

Une mise au point sur le statut passé et présent du Cochevis huppé en Bretagne, sans être déterminante pour la compréhension de sa situation en France, méritait toutefois d'être tentée.

1 - CONTEXTE ET SOURCES

En guise d'exposé méthodologique, il convenait de présenter la genèse de ce travail, son niveau d'approche ainsi que l'origine des informations exploitées.

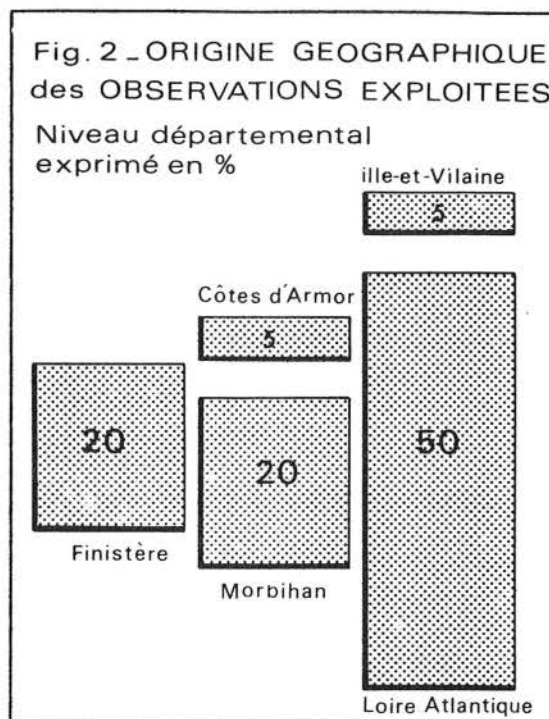
1-1 La quête de la connaissance

Le présent article constitue l'une des phases terminales d'une enquête animée par la Centrale Ornithologique Bretonne (C.O.B.). Constatant l'accélération du processus d'amenuisement de l'aire de nidification, phénomène déjà sensible dès la parution des premiers fascicules d'AR VRAN (1968), les ornithologues régionaux ont effectué en 1988 et 1989 un point zéro sur l'état de la ressource "Cochevis" : distribution géographique et estimation des effectifs nicheurs. Ce programme a débuté lors de l'A.G. de la C.O.B. en Février 1988 par une présentation de quelques unes des caractéristiques de la population bretonne. Deux notes publiées ensuite dans le bulletin de liaison de cette même association ont tenu informé les participants de l'avancée des connaissances. Contribution collective récente, les résultats acquis ont par ailleurs nécessité la compilation des données "fossiles" afin de mieux appréhender la dynamique de l'espèce.

1-2 Aux sources de l'information

Près de 60 ornithologues ont ainsi contribué, à des niveaux très divers, à la récolte des informations de base estimées à 800 données.

Souvent rencontres accidentelles, ces observations ont été réalisées principalement en Bretagne méridionale et occidentale (fig 2). Au moins 50% d'entre elles proviennent de Loire-Atlantique, principal foyer de peuplement, alors que le Morbihan et le Finistère se partagent 40% des données et que les Côtes d'Armor et l'Ille et vilaine n'ont livré que le



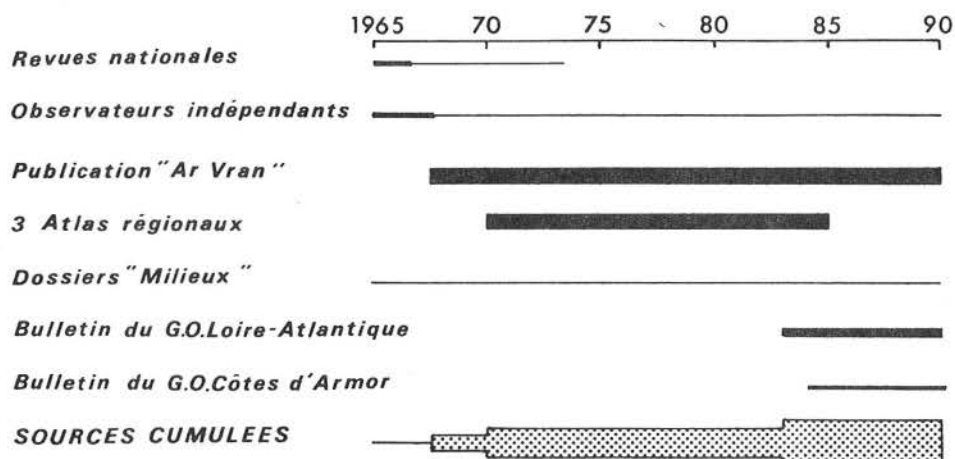
1/10ème des informations.

Cette répartition des apports traduit assez bien le niveau d'implantation du Cochevis bien que la densité et la motivation des observateurs puissent avoir localement (secteurs défavorisés) un impact non négligeable. Cette masse considérable d'observations peut être classée à l'intérieur de quelques "rayons", compte-tenu de leur mode de collecte, d'archivage ou de diffusion (fig 3).

Les "Actualités ornithologiques" et les banques de données ayant alimenté les 3 atlas régionaux constituent, à ce jour, les sources majeures d'approvisionnement. Toutes les informations potentiellement disponibles n'ont pu toutefois être analysées. Seulement 1/3, référencées avec précision (date, lieu, effectif...), ont alimenté les chapitres suivant. Plusieurs raisons expliquent ce faible taux d'accessibilité :

- difficulté d'identifier les auteurs de communications orales.

Fig. 3. PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION



- difficulté d'accéder à certaines archives (Atlas, Actualités...)
- disparition de données originales.

Comblar ces vides aurait nécessité beaucoup de temps et une importante dépense énergétique.

Il conviendra donc de considérer cette synthèse comme délibérément imparfaite et de réagir de manière constructive en faisant part des lacunes inévitables ou des erreurs plus graves qui s'y seraient glissées.

2 - L'OISEAU ET SON ENVIRONNEMENT

Afin de dévoiler quelques traits de l'identité du Cochevis huppé et de permettre ainsi d'augmenter les chances de contact avec l'oiseau, 3 aspects seront abordés ici. Ils se rapportent à la personnalité, au cadre d'évolution ainsi qu'aux fréquentations de l'espèce.

2-1 Discretion et intégration

Le Cochevis huppé, du moins dans ses retranchements bretons, demeure de contact difficile et hasardeux en raison d'une personnalité effacée évoluant dans un milieu déjà peu attractif pour l'observateur. Ce manque d'exubérance se retrouve au moins à trois niveaux de sa vie

quotidienne : tenue physique, expression vocale et déplacement aérien.

Un physique banal, mais une intégration réussie. Porteur d'un plumage terne (de couleur crème) dépourvu de marques vives et de la taille d'une alouette à la queue tronquée, notre oiseau n'a rien du mannequin des revues de mode.

Seule une huppe, dressée aux plus chauds moments des joutes amoureuses, peut "relever le plat" d'une silhouette somme toute assez austère. Evoluant dans des espaces dégradés au sol nu et souvent constitués de sable ou de matériaux stériles, il brille par sa faculté à se fondre dans le milieu et dès lors l'oeil le plus exercé aura bien du mal à le repérer. Ce mariage avec un substrat neutre lui procure une sécurité qui compense partiellement son entêtement à fréquenter des sites profondément humanisés présentant des risques importants pour sa survie : circulation routière dense, prédateurs urbains affamés (chats, chiens, rats...), remaniements fréquents de sa niche écologique (site du nid). Ce mimétisme ancestral lui assure donc un maintien durable dans bon nombre de sites sub-urbains et vaut bien le sacrifice d'une coquetterie inutile.

Une voix sans éclat, mais un voisin discret. Tel plumage, tel ramage !

Rien à voir en effet avec le chant liquide et limpide de la Lulu par une nuit de pleine lune, mais seulement quelques accents qui entrent dans le répertoire (pot pourri) du Traquet motteux. En Basse-Bretagne où la densité des couples nicheurs est faible, l'émission du chant paraît moins soutenue et régulière qu'en Basse-Loire (Nantes - ST-Nazaire) où subsistent quelques petites colonies prospères. Temps fort du comportement nuptial, le chant est souvent réduit sous nos latitudes à de rares strophes émises du sol ou lancées à partir d'un petit accident de terrain. Les vols nuptiaux sont souvent rares et espacés tandis que la portée sonore de la voix est de faible amplitude. C'est souvent le "bec cloué" qu'il arpente donc méthodiquement les vastes espaces de poussière écrasés par le vacarme d'une agitation citadine trépidante.

Un cul terreux, mais un bon marcheur

Prospectant les esplanades asphaltées, cimentées ou de terre battue, il peut, sans trébucher, arpenter ces espaces où l'herbe folle ne perce que par tâches diffuses et jaunies. De type sub-désertique, les terrains vagues l'autorisent à ce mode de déplacement qui le rapproche des espèces "coureuses" (Oëdicnème criard, Courvite isabelle, Outarde canepetière), sa démarche est tranquille mais décidée. Dérangé, il s'envolera à regret dans une trajectoire rasante qui le propulsera au plus près de son point de décollage. En dehors de la saison des vols nuptiaux, les évolutions aériennes du Cochevis huppé ne constituent pas des exploits de grâce, d'agilité ou de puissance comme cela peut être le cas chez d'autres passereaux :

Alouette lulu, Cisticole des joncs, Martinet noir...La sédentarité de l'espèce ne l'obligeant pas à de longs et rapides déplacements, le vol apparaît nonchalant et presque contraignant. Sans fonction alimentaire directe (chasse au vol), il assure de brefs changements de lieux commandés par des impératifs ter-

ritoriaux ou la recherche de nouveaux sites de gagnage.

Si notre oiseau avait fait preuve de plus de coquetterie, de plus d'ardeur musicale et de plus d'exubérance aérienne, Jean DE LA FONTAINE aurait pu l'associer à sa cousine pour composer une fable au titre évocateur : "L'Alouette des villes et l'Alouette des champs".

2-2 Banlieusard du bord de mer

En période de nidification, la distribution bretonne du Cochevis obéit aux mêmes règles d'implantation que celles qui s'appliquent à l'ensemble du territoire français. En dehors des facteurs climatiques planétaires et des exigences alimentaires locales, les contraintes se rapportent à trois types de paramètres physiques : aspect du relief, structure du paysage, nature du sol et du couvert végétal.

Oiseau des plaines et des larges vallées, il est absent des grands massifs montagneux. Très rarement contacté en Centre Bretagne, il abandonne volontiers à la Pitchou les landes des Monts d'Arrée et celles des Montagnes Noires.

Sa présence en zone littorale basse répond à cette exigence de relief peu tourmenté présentant des surfaces planes étendues. Rien d'étonnant à ce qu'il fréquente les milieux dunaires et les pelouses côtières bien représentées en Bretagne méridionale et occidentale.

Sa récente apparition en milieu urbain constitue une adaptation assez inattendue et encore énigmatique : espace rural devenu inhospitalier, ressource alimentaire abondante, développement d'esplanades au coeur des cités et de terrains vagues en zone péri-urbaine...?

Les zones humides étendues font aussi partie des milieux qu'il évite de fréquenter. Inutile de le rechercher au coeur de la mer de roseaux de la Grande Brière ou du Lac de Grand Lieu, dans les prairies naturelles de

la Basse-Vilaine ou sur les rives tourbeuses du Yeun Elez. Tout au plus pourrait-il explorer la périphérie des bassins salinicoles de la Bretagne Méridionale (La Turballe, Guérande, Mesquer, Batz...) ou le réseau serré de digues qui les quadrillent. Ces rivages marins le séduisent plus pour la présence de sites dunaires qui constituent leur frange terrestre que pour l'existence de l'élément liquide.

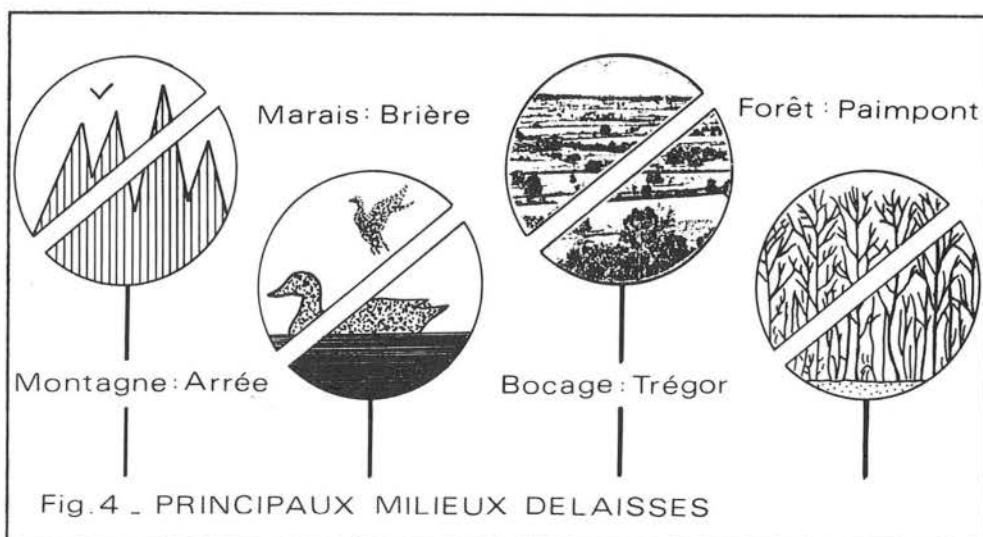
Le bocage densément quadrillé de haies vives n'a pas lui non plus les faveurs du Cochevis. Après le démembrement du paysage bocager opéré à grands frais et en contradiction avec la gestion des ressources naturelles (sols, eaux, milieux fragiles...), on pouvait s'attendre à le rencontrer dans les bassins de Pontivy et de Loudéac.

L'attente a été vaine. Si une dynamique de colonisation devait s'amorcer, elle concernerait en priorité les terres céréalieres plutôt que les herbages permanents.

Les vignobles du pays de Retz caractérisés par des sols dés herbés sont susceptibles d'offrir de bonnes conditions d'implantation. Les connaissances actuelles disponibles ne font apparaître que quelques rares indices de présence dans ce type de région agricole.

La forêt, espace hermétique par excellence, répond encore moins que les sites précédents aux exigences du Cochevis huppé. Fermés aux oiseaux des plaines, nos futaies et taillis, même au sein de leurs clairières d'exploitation, ne connaîtront jamais les moeurs de ce fantassin de l'avifaune régionale. Nos rares forêts légendaires (Huelgoat, Lanvaux, Quénecan, Paimpont, Gâvres...) permettent de nous familiariser avec l'Autour des palombes, le Grimpereau des bois ou le Rougequeue à front blanc, mais point d'Alouette crêtée dans leurs sous-bois obscurs.

Absent de ces 4 grands types de paysages (fig.4),



il se cantonne aujourd'hui dans des micro-milieus littoraux et urbains qui seront décrits plus longuement dans le chapitre 4. Dès à présent une constatation s'impose : les villes et leurs cortèges de zones industrielles "satellites" sont devenus les sites d'accueil privilégiés pour une forte proportion de la population bretonne du Cochevis.

2-3 Solitude et voisinage (Fig.5et6)

"Dis moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es !"

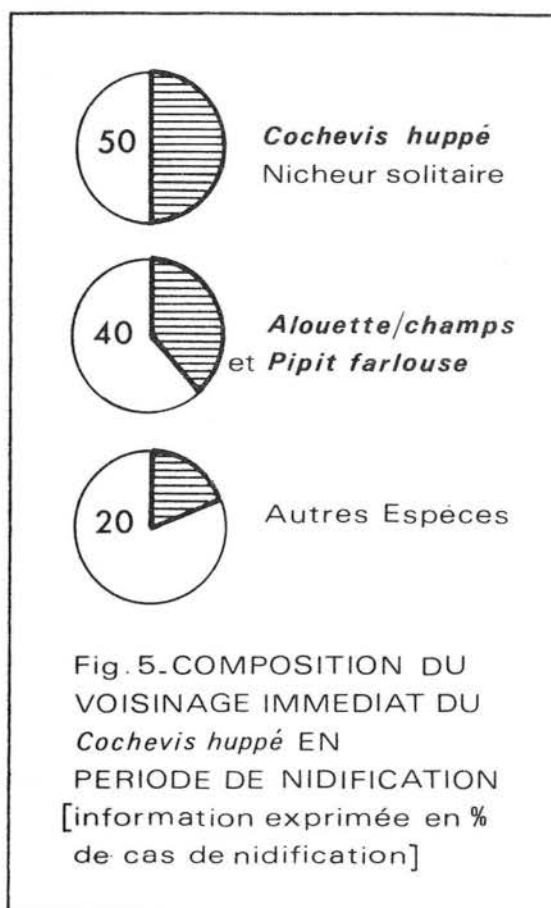
Ce vieil adage populaire trouve une raisonnable particulière dans l'approche d'un oiseau qui au premier abord peut être considéré comme le champion de la solitude.

Son réseau de relations est tout au plus constitué d'une dizaine d'espèces originaires de 3 principaux horizons : oiseaux des prairies et des champs, avifaune des friches et des espaces humanisés, espèces inféodées aux pelouses littorales et aux dunes.

La notion de voisinage prise en compte ici concerne des espèces établissant leur nid soit au sol, soit à moins de 50 cm de celui-ci et se rapporte à un champ d'évolution n'excédant pas 500 mètres de rayon, le nid du Cochevis en constituant l'épicentre. Sont exclues de ce réseau de proximité des espèces nidifiant dans des supports aériens (bâtiments, arbres....) et utilisant le territoire du Cochevis pour satisfaire des besoins alimentaires ou des démonstrations territoriales d'intimidation (parades).

A titre d'exemple, le Moineau domestique, la Tourterelle turque et le Rougequeue noir, tous trois résidents citadins assidus, ne sont pas comptabilisés dans cet inventaire.

D'emblée, le Cochevis apparaît évoluer dans un univers au peuplement avien pauvre en espèces et aux faibles densités.



Un nicheur solitaire: Dans près de 50% des cas de nidification, le Cochevis occupe seul un territoire. Cet isolement extrême est le plus souvent vécu au coeur de quelques grandes agglomérations (Lorient, St-Nazaire et Nantes) offrant un cadre artificiel dissuasif pour la plupart des espèces. Quelques trouées d'espaces verts peuvent çà et là accroître le niveau de diversité, mais il faut bien souvent atteindre les quartiers périphériques pour constater un enrichissement notable (Bergeronnette grise, Alouette des champs).

Les couronnes urbaines où fleurissent les centres commerciaux et les logements collectifs offrent une gamme d'espaces nettement plus diversifiés (plateaux sportifs, terrains vagues, chantiers abandonnés ..) à quelques passereaux issus de la campagne proche : l'Alouette des champs et le Pipit farlouse en sont les deux plus abondants représentants.

Les zones industrielles et artisanales établies au détriment de l'espace rural offrent un damier de terrains à la fois "naturels" et profondément remaniés. C'est souvent au sein de ces aires d'activités que le Cochevis trouve ses plus fortes diversité et densité d'associés. La rive droite de l'estuaire de la Loire, entre Nantes et St-Nazaire, éventrée par une multitude de chantiers industriels, se présente comme un important bastion de peuplement. Les zones industrielles associées à des équipements portuaires (Lorient, St-Nazaire) confortent leur pouvoir attractif pour bon nombre d'espèces (Petit gravelot, Bergeronnette printanière, Traquet motteux).

ESPECES \ ESPACES	MILIEU URBAIN	ZONE INDUSTRIELLE	ESPACE LITTORAL
<i>Cochevis seul</i>			
<i>Alouette des champs</i>			
<i>Pipit farlouse</i>			
<i>Petit Gravelot</i>			
<i>Bergeronnette grise</i>			
<i>Traquet pâtre</i>			
<i>Linotte mélodieuse</i>			
<i>Pipit maritime</i>			
<i>Bergeronnette print.</i>			
<i>Traquet motteux</i>			

Fig. 6 - IMPORTANCE DES PRINCIPALES ESPECES ASSOCIEES AU *Cochevis huppé* - Printemps

Bien que possédant des espaces et des espèces caractéristiques, la ZIP de Brest (à ne pas confondre avec le "Tsip!" du Cisticole) n'abrite plus l'ombre d'une crête d'Alouette, en raison très probablement de son isolement à la pointe de la Bretagne.

Sur La frange côtière encore épargnée par la gangraine urbaine, les routes en corniche et les marinas, quelques rares dunes et pelouses maritimes retiennent de plus en plus difficilement quelques couples de Cochevis. Dans ces milieux "reliques", trois espèces peuvent coïncider notre oiseau : Pipit maritime, Bergeronnette printanière, Traquet motteux. Localement d'autres contacts peuvent être noués avec des espèces marginales : Vanneau huppé, Gravelot à collier interrompu, Alouette calandrelle... Ces voisinages ont par exemple été notés au sein de la plaine sableuse qui s'étend, presque sans discontinuité sur 20 km, entre la mer de

Gâvres et la baie de Plouharnel. Même en y adjoignant les rencontres exceptionnelles, le réseau de relations du Cochevis huppé demeure restreint et le statut d'ermite colle parfaitement à son plumage.

Ce "quart d'heure de vérité" cherchait à retracer l'historique de l'étude et à esquisser quelques traits de la personnalité du Cochevis huppé. Les chapitres 3 et 4 (2ème épisode) seront développés en décembre 1990 dans le N°2 de l'AR VRAN nouvelle formule.

Les domaines abordés se rapporteront aux caractéristiques du cycle annuel et à l'évolution du statut de l'espèce.

Les contacts du printemps 90 ainsi que les souvenirs oubliés dans les carnets de terrain ou rangés dans les mémoires d'ordinateurs peuvent continuer à alimenter la synthèse en cours.

Transmettre ces données au plus tôt
à JP. ANNEZO, 2 rue de Béniguet
29200 BREST.

ECOCHEVIS

Etel, Juillet 1989. Sur la plage de la piscine marine, un Cochevis, en tenue de ville, lambine.

Entre un chateau de sable et une serviette de bain, il picore des miettes de biscuit ou de pain.

S'approchant d'une mare gorgée d'eau et de sel marin, il y plonge goulûment un bec assoiffé.

Puis poursuivant sa progression par ce chaud matin, il regagne discrètement des terrains plus camouflés.

*Bon été 90, oiseau crêté,
et rafraîchissant bains de pieds
mais par pitié,
veille à ta sécurité !*

MAI 1990

Jean Pierre ANNEZO
2, rue de Béniguet
29200 BREST